

Journal communautaire de Saint-Siméon

LE GOÉLAND

Volume 33, numéro 3 | Janvier - février 2017



De retour pour une 7^e édition!

L'événement *Plaisirs d'hiver des pipianes* aura lieu les 18, 24, 25, 26, 27, 28 février et 1^{er} mars au centre Plein Air et à la patinoire de Saint-Siméon ...

[Lire la suite de l'article à la page 11](#)

DANS CE NUMÉRO :

Municipalité	3-6
Club des 50 ans et plus	7
Le Cercle de Fermières	8-9
Bibliothèque	10
École des Découvertes	13





Quillethon de l'espoir OGPAC-Bellaventure

Cette année, la 30^e édition du **Quillethon de l'espoir OGPAC-Bellaventure**, se tiendra du **10 au 19 mars 2017**. Pour jouer, c'est simple, il suffit de vous inscrire dans le salon de quilles de votre choix. **Il n'en coûte que 20 \$ par personne pour 3 parties**. L'invitation est donc lancée!

Les fonds amassés seront remis à l'OGPAC et utilisés à 100 % afin de venir en aide de diverses façons auprès des personnes atteintes de cancer et leurs proches.

Venez vous amuser, tout en soutenant l'OGPAC. Vous permettrez à des centaines de personnes touchées par la maladie de traverser cette étape difficile avec détermination, courage et espoir. S'il vous est impossible de venir jouer pour le Quillethon, vous pouvez faire un don. Un reçu aux fins d'impôt vous sera remis pour tout don de 10 \$ ou plus.

Les personnes de votre milieu, touchées par le cancer, **vous disent merci à l'avance pour votre soutien, de quelque façon que ce soit, envers l'OGPAC.**

**Venez jouer pour l'espoir!!!
Venez jouer pour la vie!!!**

Pour plus d'informations, communiquez avec le salon de quilles de votre choix :

**New Richmond : 418 392-6395
Saint-François d'Assise 1 418-299-2144
Sainte-Anne-des-Monts : 1 418-764-0096**

**ou avec l'OGPAC au 418 759-5050 ou
1 888 924-5050**

**549, Boulevard Perron Est
Maria (Québec) G0C 1Y0
www.ogpac.net**



Une première exposition solo pour Normand Audet de Maria



Du 22 janvier au 12 mars 2017, le Musée acadien du Québec présente la toute première exposition solo du peintre-paysagiste gaspésien Normand Audet.

Normand Audet est bien connu dans la Baie-des-Chaleurs. Il a fait carrière dans le domaine de l'éducation et s'est notamment impliqué en politique municipale. Or, peu de gens connaissent la passion artistique qui l'anime. Depuis une trentaine d'années, il cumule des formations en peinture et participe à plusieurs symposiums

Sollicité par son entourage pour présenter une exposition en solo

Une récente visite au Musée acadien du Québec a été l'élément déclencheur pour le peintre-paysagiste. « Exposer en solo une première fois est toujours une expérience stimulante et le faire dans un tel encadrement me rassure. »

Sous le ciel de la Gaspésie

L'exposition SOUS LE CIEL DE LA GASPÉSIE regroupe une trentaine de tableaux inspirés principalement par les paysages de la région.

Normand Audet tire ses influences des grands peintres impressionnistes et post-impressionnistes. « D'autres peintres ont réalisé de magnifiques tableaux sur notre région, mais j'essaie d'apporter une touche personnelle à mes toiles, motivé par le désir de démontrer toute la splendeur de ce pays grandiose qu'est la GASPÉSIE.

Source : Jean-Luc Roy
Téléphone : 418 534-4000
Courriel : animation@museeacadien.com

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINT-SIMÉON

143-C, boulevard Perron Ouest
Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0
Téléphone : 418 534-2123

Courriel : journalgoeland@globetrotter.net

Le Goéland est une production du journal
communautaire de Saint-Siméon inc.
Dépôt légal : B. N/Q D8450678

Le journal Le Goéland est imprimé par

Imprimerie Baie des Chaleurs
New Richmond

Vous désirez faire paraître une publicité?

Voici la liste de nos prix.

Envoyez votre publicité (carte d'affaires ou autres)
avec votre paiement

à

JOURNAL LE GOÉLAND

143-C, boulevard Perron Ouest
Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0

Conseil d'administration

Personne-ressource : Francine Poirier
Secrétariat : Édith Poirier
Trésorière : Madone Arsenault
Conseillère : Caroline Cayouette
Conseillère : Alice Leblanc
Conseillère : Micheline Poirier
Conseiller : Raoul Poirier
Publiciste : Adéline Poirier

Mise en page et correction : Francine Poirier, directrice
Huguette Lepage
Nathalie Arsenault
Louise Arsenault
Sylvie Bujold

Le Goéland est tiré à 650 exemplaires et publié cinq fois
par année. La publication fait relâche pour les mois de
juillet et août.

Date de tombée ⇒ **13 mars 2017**
Mise à la poste ⇒ **20 avril 2017**

Politique d'information

Le Goéland diffuse principalement l'information locale.
Il favorise le traitement de l'information en fonction des
intérêts et de l'amélioration de la qualité de vie de la
population qu'il dessert.

Toute personne intéressée par les objectifs du Goéland
peut collaborer au journal. L'auteur est responsable de
l'article qu'il signe. Seule la prise de position éditoriale
est endossée par le comité de rédaction.

Le comité de rédaction se réserve le droit de corriger
les fautes d'orthographe et de syntaxe des articles qui
lui parviennent. Il se fait un point d'honneur de ne pas
en corriger le sens. Le Goéland ne publie pas d'articles
sexistes, racistes ou diffamatoires.

	Unité	6 mois	9 mois
Carte d'affaires	6 \$	36 \$	54 \$
Carte d'affaires (circulaire)	8 \$	48 \$	72 \$
¼ de page	15 \$	90 \$	135 \$
½ page	30 \$	180 \$	270 \$
Une page	60 \$	360 \$	540 \$
Page prestige	70 \$	420 \$	630 \$
Vœux de Noël personnalisés	12 \$ (1/4 de page) 15 \$ (1/2 page)		

Coupon d'abonnement à découper et à envoyer avec le paiement

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Envoyez à
Journal Le Goéland
143-C, boulevard Perron Ouest
Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0

Coût de l'abonnement : 15 \$

Chroniques de la municipalité



Lors de séances du Conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE

Du soutien financier a été accordé à la Fabrique de Saint-Siméon pour l'achat d'une souffleuse à neige, à la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour le projet ski-bus Pin Rouge 2016-2017 ainsi qu'au collectif Aliment-Terre pour le souper de Noël qui s'est déroulé le 16 décembre 2016.

Une demande de dérogation mineure a été accordée. Le requérant désire faire subdiviser son terrain pour créer une rue privée (existante) et un nouveau lot, pour que son fils puisse s'y construire une résidence. La rue privée aurait une largeur variant de 4,88 m à 6,12 m et se terminerait en cul-de-sac sans cercle de virage alors que le règlement de lotissement exige une largeur minimale de 15 m et un cercle de virage de 15 m de rayon. Il créerait également un lot non desservi ayant une superficie de 1969,7 m alors que le règlement de lotissement exige une superficie minimale de 2787 m.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE le chemin privé était existant avant les règlements d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le chemin privé ne sera pas entretenu par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle résidence peut être raccordée aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux;

ET compte tenu de l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme donné le 29 novembre 2016;

POUR CES MOTIFS, il est résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant les lots 232-1, 233-5 et 234-5 du canton de Hamilton, le tout conditionnel à ce que la nouvelle résidence soit raccordée aux services d'aqueduc et d'égout municipaux (situés à l'emprise du boulevard Perron Ouest).

Il y a eu adoption du règlement 440-16 concernant l'utilisation des sentiers municipaux et adoption du règlement 441-16 décrétant l'ouverture des chemins d'hiver pour la circulation des véhicules automobiles durant la saison hivernale.

Avis de motion a été donné de l'adoption, lors d'une séance ultérieure, d'un règlement modifiant le règlement numéro 401-12 et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure, d'un règlement modifiant le règlement numéro 421-14.

Un point d'information a été donné concernant la Guignolée qui a eu lieu le 4 décembre 2016 et lors de laquelle 33 bacs et 1 585 \$ ont été amassés. Des remerciements sont donnés aux bénévoles qui y ont participé et à tous ceux qui ont contribué.

Il a été résolu :

- ❖ De mandater la firme Norda Stelo pour réaliser l'inspection de 2,2 kilomètres de chaussées conformément à l'offre de services reçue par courriel le 28 novembre 2016 pour un montant forfaitaire de 2 465 \$, taxes en sus.
- ❖ De mandater Assurances Michel Cyr Inc. à demander des soumissions pour le régime d'assurances collectives de la Municipalité.

Chroniques de la municipalité

- ❖ D'accepter le budget soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 5 563 \$ pour l'année 2017.
- ❖ Que soit renouvelée l'adhésion de monsieur Avelin Poirier à la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2017.
- ❖ Que soit renouvelée l'adhésion de monsieur André Bélanger auprès de l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2017.
- ❖ De participer pour un montant de 1 445 \$ au service de transport adapté pour 2017, service géré par la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, et accepte que la MRC de Bonaventure agisse comme mandataire auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans ce dossier.
- ❖ D'adopter le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 heures.

9 janvier	1 ^{er} mai	11 septembre
6 février	5 juin	2 octobre
6 mars	3 juillet	13 novembre
3 avril	7 août	4 décembre

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE

Monsieur le maire, Jean-Guy Poirier, a fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2017 pour les postes de dépenses ainsi que de revenus. Diverses explications ont été données suite aux questions posées pendant la présentation.

Il y a eu adoption du règlement 442-16, portant sur le budget et les tarifications de la Municipalité pour l'exercice financier 2017.

Vous trouverez les détails du budget 2017 présentés aux pages suivantes.

Suite au dépôt de la liste de taxes municipales, il a été résolu que lorsque la MRC de Bonaventure le demandera, les dossiers qui n'auront pas été réglés lui seront transférés aux fins du processus prévu de vente pour taxes municipales impayées.

Lors de la période de questions de ces séances, les sujets suivants ont été abordés :

- ❖ la poursuite des mandats aux prochaines élections;
- ❖ les fusions municipales;
- ❖ le développement de la 1^{re} avenue;
- ❖ le projet d'occupation du local de l'ancienne Coop.

Prenez note que les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.stsimeon.ca.


Nathalie Arsenault
Directrice générale

INFORMATION CONCERNANT LE TRAJET SKI-BUS POUR LE CENTRE DE SKI PIN ROUGE

Ce trajet du samedi partira de l'église de Paspébiac à 7 h 35 et réalisera des arrêts aux églises de New Carlisle, Bonaventure, Saint-Siméon et Caplan, ainsi qu'au dépanneur de la Petite Rivière de Saint-Edgar, avant d'arriver à Pin Rouge à 8 h 50.

Le trajet de retour de 16 h effectuera des arrêts à la demande. Tous peuvent utiliser ce trajet au coût de 4 \$ en argent comptant ou 1 billet de la RÉGÎM, d'une valeur de 3 \$.

Trajet offert les samedis suivants :

7 janvier	28 janvier	18 février	11 mars
14 janvier	4 février	25 février	18 mars
21 janvier	11 février	4 mars	

Le trajet sera également offert le mardi 28 février et le jeudi 2 mars à l'occasion de la relâche scolaire.

Chroniques de la municipalité



LE BUDGET 2017 EN BREF

Tel que précisé au règlement 442-16, pour l'exercice financier 2017, la Municipalité compte recevoir les revenus suivants :

TAXATION FONCIÈRE :

Taxe foncière générale et pour certaines catégories d'immeubles	884 115 \$
---	------------

Tarifications :

Aqueduc, égouts et assainissement des eaux usées	164 680 \$
Ordures et récupération	133 950 \$

COMPENSATIONS ET TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX :

École élémentaire et en-lieu de taxes	8 984 \$
Gouvernement du Canada	2 536 \$
Péréquation	78 600 \$
Compensation voirie	76 812 \$
Subvention-infrastructures	63 473 \$
Transferts et redevances	23 000 \$

REVENUS DE SOURCE LOCALE :

Revenus divers, services et autres	27 210 \$
Aire de détente	21 800 \$
Imposition de droits	16 000 \$

POUR UN TOTAL DES REVENUS DE

1 501 160 \$

Pour ce qui est des dépenses prévues, elles se répartissent comme suit :

Législation et administration	355 655 \$
Sécurité publique	112 859 \$
Voirie municipale, éclairage et transport	290 737 \$
Hygiène du milieu	222 530 \$
Logement, urbanisme et développement	64 473 \$
Loisirs et culture	170 042 \$
Service de la dette	272 264 \$
Activités d'investissements	12 600 \$

POUR UN TOTAL DES DÉPENSES ET DES AFFECTATIONS DE

1 501 160 \$

Chroniques de la municipalité



RÈGLEMENT NUMÉRO 442-16

CONCERNANT LE BUDGET ET TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017.

ARTICLE 4

TAUX DES DIFFÉRENTES TAXES FONCIÈRES :

Les taux des taxes suivants s'appliqueront pour l'année 2017 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2017

4.1 Taxe sur la valeur foncière

Le taux de la taxe foncière générale est de 1.0794/100 \$

4.2 Taxe foncière pour certaines catégories d'immeubles

Pour les immeubles de type non résidentiels (commerciaux et industriels) et en conformité avec les articles 244.29 à 244.64 de la Loi sur la fiscalité municipale, un taux de 0,2345/100 \$ est appliqué en sus du taux sur la foncière générale (1.3139/100 \$).

ARTICLE 5

Les tarifications de services sont de :

Pour les services d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement :	358 \$
Pour ce qui est des ordures :	172 \$
Pour ce qui est de la récupération :	34 \$

ARTICLE 6

LICENCE POUR CHIENS

Le tarif pour chaque chien possédé est de 10 \$ pour l'année 2017.

ARTICLE 7

VERSEMENTS ÉGAUX POUR LE PAIEMENT DES COMPTES

Attendu que tous les comptes de taxes et tarifications devront avoir été payés en entier à la fin de l'année 2017 et conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale, les comptes de plus de 300,00 \$ sur une unité d'évaluation pourront être acquittés en quatre versements sans que des frais d'intérêts soient appliqués.

Les versements devront être effectués aux dates suivantes :

Le 1^{er} mars 2017

Le 1^{er} juin 2017

Le 1^{er} septembre 2017

Le 1^{er} novembre 2017

La municipalité de Saint-Siméon n'acceptera aucune proposition de report pour le paiement des taxes dues pour l'exercice financier 2017.

ARTICLE 8

TARIFICATIONS POUR ENTRÉES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, MODIFICATIONS DE TROTTOIRS ET DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Un montant de 1 500 \$ sera facturé pour l'installation d'une entrée d'aqueduc et d'égouts pour chaque unité d'évaluation.

Un montant de 250 \$ sera facturé pour une modification de trottoirs devant une propriété.

Un montant de 50 \$ sera facturé pour toute demande de dérogation mineure en ce qui concerne la réglementation de zonage et d'urbanisme.

ARTICLE 9

INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES

Un taux d'intérêt de 10 % par année sera appliqué sur tout solde dû à la Municipalité.



Club des 50 ans et plus

Bonjour à vous toutes et à vous tous,

La période des fêtes étant chose du passé, nous avançons rapidement dans l'hiver qui nous montre ses variations de température plutôt surprenantes. Ne perdons pas espoir, l'été sera assez vite arrivé quand même.

En attendant, nous continuons notre programme habituel de chaque semaine.

Nouveauté cette année, le souper de Noël du 14 janvier qui semble avoir été apprécié par plusieurs personnes fut une belle réussite avec la participation de près de cent personnes. Comme d'habitude, Nicole nous a servi un excellent repas traditionnel de Noël, un gros merci à toute son équipe. On a fait le tirage de plusieurs prix de présence, suivi de la danse avec Martin Steven où beaucoup de personnes ont pu s'amuser en agréable compagnie. Félicitations au comité pour votre beau travail et la décoration des tables.

Activités :


On n'oublie pas les activités régulières : le baseball poche du dimanche soir, vie active le lundi, gym cerveau le mercredi, la pétanque le jeudi, le billard des hommes et parfois, les parties de cartes le mardi après-midi.; comme on peut voir, les activités sont assez diversifiées, donc, il y en a pour tous les goûts; à vous de choisir ce qui vous intéresse. Belle occasion de sortir de la maison et de rencontrer des amis, c'est bon aussi pour le moral.

Pour les activités spéciales à venir, on vous informera par réseau téléphonique. Pour la prochaine activité spéciale, on soulignera la St-Valentin.

Pensée : Le bonheur devient possible dès que l'on cesse de courir après ce que l'on n'a pas tout en bénéficiant au mieux de ce que l'on possède.

Lina Bourdages

INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018



AVIS AUX PARENTS
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

La Commission scolaire René-Lévesque avise tous les parents de jeunes qui fréquenteront une de ses écoles à compter de septembre 2017 que la période d'inscription

AURA LIEU DU 13 AU 24 FÉVRIER 2017.

Les parents de jeunes qui fréquenteront l'école pour la PREMIÈRE FOIS doivent se présenter à l'école qui offre normalement le service dans leur secteur résidentiel, pour faire la demande d'inscription de leur(s) enfant(s). À cette occasion, l'original du certificat de naissance sera exigé ainsi qu'un document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse du parent ou des parents.



N° de téléphone LE PETIT CORDONNIER





CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-SIMÉON

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà une autre année qui s'ajoute.

L'année 2017 est déjà entamée et nos activités recommencées.

Nous avons terminé 2016 avec notre rencontre de décembre suivie de notre traditionnel souper de Noël. Plusieurs dames étaient au rendez-vous. Quelle ne fut pas la surprise lorsque le Père Noël se présenta! De son Pôle Nord, il a eu la gentillesse de venir distribuer les cadeaux! Merci!



Après un copieux repas, un échange de cadeaux et quelques parties de cartes, nous sommes reparties la tête remplie de ces beaux moments.



Un repas de roi ! Grâce à toutes ces dames!



La présidente semble bien familière avec le Père Noël !!!

En janvier nos ateliers étaient surtout axés sur la couture et la récupération. Un porte-plat chaud en premier et ensuite, des mitaines réalisées à partir de tricot qui ne servait plus.



LA RÉCUPÉRATION

Lorsque qu'un vêtement ne sert plus ou que l'on veut s'en départir, pensez à lui donner une deuxième vie!

Que ce soit un lainage ou de vieux jeans, l'imagination nous permet de réaliser de nouveaux projets.



À partir de la même paire de jeans, nous avons réalisé un contenant pour nos laines, un sac à main, une trousse à épingles, une pochette pour charger le iphone....et il reste encore des pièces de jeans pour d'autre projets!

C'EST LE TEMPS DES ORANGES...NE JETEZ PLUS VOS PELURES!

Un projet tout simple et qui ne demande pas de temps, la récupération de vos pelures d'oranges!



Dans un pot Masson, déposer vos pelures d'orange et remplir avec du vinaigre blanc.

Laissez reposer 2 semaines.

Mettez vos pelures au compost

Transférez votre liquide dans une bouteille vaporisateur.

Vous aurez ainsi, un excellent nettoyant tout usage, naturel, écologique

Avec une bonne odeur d'agrumes dans la maison!

Voici **un petit rappel de l'horaire de nos ateliers** en vous invitant encore une fois à venir nous rencontrer et partager notre et votre savoir artisanal :

Date	Atelier
7 février	Atelier tricot
14 février	Atelier libre et démonstration de la broderie d'Assise
15 février	Rencontre mensuelle à 19 h
20 février	Soirée tricot libre dès 18 h 30
7 mars	Atelier tricot et finition des pièces
14 mars	Atelier de tricot et patron d'une écharpe ajourée
15 mars	Rencontre mensuelle à 19 h
20 mars	Soirée tricot libre dès 18 h 30
4 avril	Atelier libre de tricot
11 avril	Atelier libre : on termine les pièces des concours
19 avril	Rencontre mensuelle à 19 h
24 avril	Soirée tricot libre dès 18 h 30
6-7 mai	Exposition annuelle
9 mai	Atelier libre tricot
17 mai	Dernière rencontre de l'année à 15 h, suivie d'un souper.



CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-SIMÉON

On vous rappelle que tout le monde peut participer à nos ateliers qui se donnent le premier et deuxième mardi du mois, à 13 h et à 19 h (s'il y a une demande) à notre local du Centre communautaire. Si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez communiquer avec moi au 418 534-2982 (Louise Henry).

À toutes et à tous, nous vous souhaitons un bel hiver et un bon début de printemps!

Profitez des belles journées pour faire le plein d'air frais et d'énergie et passez nous voir au local!

Louise Henry, présidente



Le Collectif Aliment-Terre fait appel à la population pour des dons de plats en plastique avec couvercles, de pots en verre,

comme des pots de confiture ou style masson. Ces contenants nous seraient grandement utiles pour nos cuisines collectives et nos dépannages.

Nous sommes aussi à la recherche d'un congélateur tombeau d'environ 6 pieds en bon état pour notre organisme. Nous vous en serions reconnaissants, car nous manquons malheureusement d'espace pour nos produits surgelés.

Merci beaucoup! N'hésitez pas à nous joindre au 418 752-5010 ou passez nous voir au 8-A, boulevard Gérard-D.-Lévesque Est à Paspébiac, au sous-sol du bâtiment des Chevaliers de Colomb, porte arrière.

Source : Josiane Landry
Responsable à l'aide alimentaire
418 752-5010



Chaque année en mars, la campagne du Mois de la nutrition des Diététistes du Canada nous rappelle l'importance d'une saine alimentation et l'impact positif de la

nutrition sur la santé et le bien-être.

Cette année, nous profitons de l'occasion pour vous fournir de l'information et des conseils afin qu'il soit un peu plus facile pour vous de **choisir, de consommer et de savourer des aliments santé.**

Si par exemple, vous avez des problèmes digestifs ou, vous avez l'impression de manger vos émotions, nous vous invitons à consulter le site :

www.MoisdeLaNutrition2017.ca.

Vous y trouverez des fiches d'information sur divers sujets populaires en nutrition.

Bonne lecture!

Suzette Poirier Diététiste-Nutritionniste

Équipe d'intervenantes en nutrition
CISSS de la Gaspésie
Secteur Bonaventure et Avignon.



À noter qu'il y aura un bouteillon, organisé par les élèves de la 4^e secondaire qui fréquentent l'école aux Quatre-Vents de Bonaventure, le **samedi 25 mars 2017** en avant-midi, pour les municipalités suivantes :

Bonaventure, Caplan, Saint-Alphonse et Saint-Siméon.

Merci à l'avance pour votre générosité!

Le comité organisateur



Avis de décès

- * M. Patrice Bujold, époux de M^{me} Ghislaine Arsenault, décédé le 11 janvier 2017 à l'âge de 75 ans
- * M^{me} Raymonde Bujold-Arbour, épouse de feu M. Robert Arbour, décédée le 28 janvier 2017 à l'âge de 88 ans.
- * M^{me} Irma Babin-Arsenault, épouse de feu M. Bernard Arsenault, décédée le 4 février 2017 à l'âge de 91 ans.



Bibliothèque

Bonjour,

L'hiver, le temps froid, le vent, voilà bien des raisons pour visiter votre bibliothèque et vous procurer de bonnes lectures à partager au sein de la chaleur de votre foyer. Avez-vous visité votre bibliothèque dernièrement? C'est une invitation et les bénévoles se feront un plaisir de vous servir.

La CRSBP avait organisé un concours de coloriage à l'occasion des fêtes. Notre bibliothèque a été l'heureuse gagnante de deux bas de Noël : Jeanne Arsenault 4 ans (garderie Sylvie Savard) et Jocelyn Thibault-Mercier (élève de première année). Tous deux se sont mérité un bas de Noël comprenant des livres et différents objets de bricolage. Félicitations à nos deux gagnants tirés au hasard parmi 777 participations des 30 bibliothèques.

En plus de faire le prêt de livres, revues, etc., la CRSBP fait aussi le prêt de livres numériques pour les personnes qui aiment lire sur les tablettes. En 2016, pour notre bibliothèque, neuf personnes ont profité de ce service pour un total de 154 prêts. Pour les personnes intéressées, rendez-vous à votre bibliothèque pour avoir les informations.

Notre bibliothèque a maintenant sa page Facebook. Visitez-la à **bibliothèque Saint-Siméon** afin de connaître les différentes activités et nouveautés.

Une belle collection thématique est maintenant disponible pour les prochains mois : **Les petits débrouillards**. Ces livres sont disponibles gratuitement et peuvent être empruntés comme tout autre bien de la bibliothèque. Les jeunes y trouveront sûrement des idées pour occuper leurs loisirs tout en apprenant.

Une fois par mois, un après-midi scrabble et crible est proposé aux adeptes de ces loisirs. Visitez note

page Facebook pour connaître l'horaire. Apportez votre jeu et venez vous amuser en bonne compagnie. La prochaine activité est prévue pour le jeudi 23 février à 13 h à la bibliothèque.

Également, pour nos petits de 5 ans et moins, **l'heure du conte** revient à la bibliothèque. La prochaine activité, **Le chat botté**, se tiendra le mardi 21 février prochain en avant-midi à 9 h 30. Là aussi, visitez notre page Facebook on vous rappellera la date et l'heure. Invitation spéciale aux garderies intéressées et aux parents avec leurs jeunes enfants.

Voici quelques titres de livres offerts en demandes spéciales :

Titre	Auteur
Rosalie cherche la vérité	Madeleine Fugère
La femme qui fuit	Anais Barbeau-Lavallée
La chimiste	Stéphanie Meyer
En as-tu vraiment besoin	Pierre-Yves Mcsween
Instinct de survie	Gabriel Filippi
La fois où j'ai suivi les flèches jaunes	Amélie Dubois
Anne-France Goldwater	Martine Turenne
L'accoucheur en cuissardes	Jean Désy

La bibliothèque est ouverte tous les mardis et jeudis soirs de 18 h 30 à 20 h. Une chute à livres est placée à l'extérieur près de la porte de la bibliothèque pour rapporter les livres lorsque vous ne pouvez vous rendre aux heures d'ouverture. Cependant, n'oubliez pas de glisser vos livres dans un sac de plastique, des livres ont été endommagés par le froid, la pluie ou la neige dans le passé.

Bonne fin d'hiver et bonnes lectures!

Huguette Lepage, responsable



AU CENTRE PLEIN AIR
209, rang 3 Est
Saint-Siméon

LE 18 FÉVRIER
DU 24 AU 28 FÉVRIER
ET LE 1^{er} MARS 2017

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Le samedi 18 février

- 14 h** Activités libres: randonnée familiale en raquette ou en ski – glissade (sans remontée)
- 17 h** L'amical **souper spaghetti** pour nos jeunes
 Adulte : 12 \$
 Enfant de moins de 12 ans : 6 \$
 Apportez votre vin -Service de bar disponible
- 20 h à 23 h :** Partie de cartes

Le vendredi 24 février

- 13 h à 17 h 30 :** Partie de cartes 50 ans et plus
- 18 h à 20 h :** **Nouveauté cette année**

SOUPER SUSHIS

8 MCX - 13\$	20 MCX - 28\$
12 MCX - 18\$	30 MCX - 44\$



Nathalie Arsenault et Pier-Olivier Bujold
 Billets disponibles auprès de nos chefs
 Entre 18 h et 20 h au 418 392-3224 ou via Facebook

- 19 h 30 :** Feux d'artifice des **Chevaliers de Colomb**
 Musique d'ambiance.
 « Conditionnel à la météo »



Le samedi 25 février

- 13 h à 16 h :** Glissade et remontée en motoneige
La surveillance des parents est recommandée
- 14 h** Frisbee pour **tous** avec un pro en la matière,
Joël Gauthier
- 17 h** 1^{er} service - **Souper de mets chinois à volonté**
- 19 h :** 2^e service – **Souper de mets chinois à volonté**
 Adulte : 22 \$
 Enfant de moins de 12 ans : 12 \$

À la demande générale, il y aura deux services. Merci de respecter les heures et de permettre au 2^e service de s'installer.

20 h : Feu de joie (conditionnel à la météo)

Le dimanche 26 février

- 9 h à 12 h - Nouveauté cette année**
 Déjeuner familial traditionnel
 Gracieuseté des chevaliers de Colomb
 Adulte et enfant : 5 \$
- 10 h 30 :** Départ pour une randonnée en ski de fond
- 12 h 30 à 15 h 30 :**
 Glissade et remontée en motoneige
- 13 h :** **Zumba avec Maria-Gabrielle Bujold**
- 13 h 30 :** **Arrivée de Fred la marmotte** 
- 14 h :** *Sucrons-nous le bec avec notre ami Fred*
 Tire sur neige préparée par Richard Bourdages
 Coût : 1 \$

Nouveauté
27-28 février et 1^{er} mars

- 13 h :** **Centre Multi récréatif 418 534-3962**
 Mini-clinique de hockey avec Yanick Bujold

À l'exception du souper sushis

les billets seront en prévente
 au Centre Plein Air au 418 534-3521
 et au Centre de rénovation
 Home hardware de Saint-Siméon
 Au 418-534-1225

Nathalie Arsenault
 Jean-Guy Bourdages
 Pier-Olivier Bujold
 Firmin Cavanagh
 Annie Lévesque
 Daniel Paquet





Programmation hivernale au Bioparc

Le Bioparc de la Gaspésie à Bonaventure invite la population et les visiteurs à participer à ses activités hivernales, en février et en mars. La neige couvre tout de blanc et les animaux arborent leur belle fourrure épaisse. Le Bioparc propose donc des activités accessibles à tous pour permettre de profiter de cette ambiance hivernale unique.

Pleine lune hivernale

Le 10 février, de 19 h à 20 h 30, c'est la pleine lune au Bioparc. C'est l'occasion parfaite pour observer les animaux nocturnes et enrichir ses connaissances au sujet des adaptations hivernales des animaux. Interprétation, feu de camp, breuvages chauds et gâteries sucrées sont au rendez-vous!

Relâche scolaire

Nouveauté cette année, le site est accessible toute la semaine, du 27 février au 3 mars, de 9 h à midi. La population est donc invitée à venir s'amuser au Bioparc lors de la relâche scolaire! En plus d'observer les animaux et d'assister aux repas, le Bioparc propose son rallye familial ainsi qu'un feu de camp pour se réchauffer.

Nouveauté : Camp de jour de la relâche

Les 1^{er} et 2 mars, de 9 h à 16 h, une douzaine d'enfants de 8 à 11 ans deviendront des « apprentis naturalistes ». Plusieurs tâches et activités permettront aux enfants d'explorer le métier de naturaliste. Le tarif est de 30 \$ par jour (taxes en sus) et les réservations se feront par téléphone avant le 24 février 2017.

Safari photo hivernal

Le samedi 18 mars, de 13 h à 15 h, les visiteurs inscrits pourront prendre des clichés des animaux du Bioparc. Accompagnés d'une biologiste, ses connaissances seront mises à profit pour en apprendre plus sur les animaux de la région. Suite au safari photo, les participants sont invités à participer à un concours. Les dix meilleures photos seront publiées sur la page Facebook du Bioparc pour un vote du public.

La randonnée Pleine Lune et le Safari photo se font sur réservation, les places étant limitées. Le tarif pour toutes les activités est de 16 \$ pour les adultes et de 10 \$ pour les enfants de 3 à 14 ans. Pour information et réservation : www.bioparc.ca ou 418 534-1997.

Source : Mélissa Dumont
Responsable services clients et communication
418 534-1997 - Poste 101



FABRIQUE DE SAINT-SIMÉON

Revenus cumulatifs pour 2016

Total des revenus : 54 022,77 \$

Total des dépenses : 52 232,00 \$

Bénéfice net : 1 790,77 \$

Note

Dans le journal Le Goéland de novembre-décembre 2016, une erreur s'est glissée dans la section soirée de l'église :
**le nom du gagnant de 200 \$ est
Alain Arsenaut
et non
Daniel Arsenault**



Bonjour!

Bienvenue à cette nouvelle chronique sur la sécurité résidentielle. Avec l'hiver et le temps froid, la plupart d'entre nous avons le chauffage au bois ou au mazout. Lors de pannes électriques, nous devons tous utiliser des bougies ou lampes à huile, ce qui accroît le risque d'incendie.

Donc, voici quelques statistiques d'incendie :

Tout d'abord, les aînés sont les plus vulnérables lors d'incendie. Entre 2003 et 2005, 46 personnes ayant plus de 60 ans sont mortes accidentellement dans un incendie de bâtiment, ce qui représente un taux de 1,1 décès par 100 000 personnes, soit le triple de celui des 18 à 59 ans. Les enfants de 0 à 5 ans sont aussi très vulnérables, avec 9 décès accidentels durant la même période, pour un taux de **0,67** décès par 100 000 personnes.

Pour les incendies dont la cause est connue, la négligence avec un article pour fumeur arrive en tête de liste (**12 %**) suivie de l'imprudance avec un appareil de cuisson (**6 %**) ou d'un appareil de chauffage (**6 %**). En 2014, les feux de cheminée constituent **17,7 %** de l'ensemble des incendies de bâtiments déclarés au ministère.

- **80 %** des victimes sont intoxiquées par la fumée si elles ne sont pas sorties en moins de **2** minutes;
- Le feu tue en moyenne **8** personnes chaque semaine au Canada;
- **73 %** des incendies résidentiels sont fatals.

Stéphane Paquet

Source : Ministère de la Sécurité Publique.
FIRECAN,

École des Découvertes



Tout d'abord, des élèves de 5^e année ont participé à deux tournois de ballon-chasseur, un à Bonaventure et l'autre à Paspébiac. Plusieurs d'entre eux ont gagné des médailles.

Des élèves du 3^e cycle ont participé à un tournoi de basketball à Carleton. Malheureusement, que des défaites se sont suivies.

En décembre, le comité étudiant a organisé une journée où il fallait porter des vêtements à carreaux et une autre journée pyjama.

Les élèves du 3^e cycle sont allés faire les paniers de Noël au Centre d'action Bénévole de Paspébiac.

Pour finir le mois de décembre, tous les élèves de l'école ont invité des grands-parents et des membres de leur famille pour jouer aux cartes et à des jeux de société. Les élèves ont cuisiné des pâtisseries et chanté des chansons traditionnelles.

Pour la dernière journée avant les vacances de Noël, les élèves ont dîné à l'école et ils sont allés patiner à la patinoire de Caplan.

Rosalie, Noémie, Florence et Matis





Voici notre programmation d'hiver 2017

*Surveillez l'Écho de la Baie, Facebook
et nos courriels pour les détails*

- **Accueil, écoute, support, référence, friperie 0-2 ans, troc-livres et centre de documentation** disponibles dans l'espace « milieu de vie » ouvert du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30, dès le 16 janvier
 - Rencontres **prénatales avec exercices** les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 dès le 31 janvier, coût* : 110 \$/session de 10 rencontres.
 - Service **de référence au réseau des Accompagnantes de la Baie** (accompagnement avant, pendant, après la naissance, accompagnement lors de deuil périnatal, etc.)
 - Préparation **à la naissance** 1 samedi/mois de 9 h 30 à 17 h 30, offert gratuitement dans le dernier trimestre de la grossesse*. Appelez-nous pour vous inscrire et nous informer de vos besoins!
 - Retrouvailles **post-natales*** un lundi par saison de 13 h à 16 h. Prochaine retrouvaille prévue le 23 janvier. Les parents sont invités à venir partager leur histoire de naissance et présenter leur poupon. Gratuit.
 - **Halte Répit-poupons (pour bébés 0-12 mois)** les mercredis à partir du 1^{er} février, de 13 h 30 à 16 h, gratuit*. Inscription demandée pour le lundi précédent.
 - **Causeries-familles.** Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30, gratuit. La causerie de la rentrée aura lieu le mardi 24 janvier. Notez que le premier mardi de chaque mois sera une causerie Méli-Melo-Brico.
 - **Causerie allaitement** avec Supportons-Lait, 1 mardi par mois de 9 h 30 à 11 h 30, gratuit.
 - **Remise en forme postnatale** les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30, dès le 1^{er} février, coût* : 75 \$/session de 7 rencontres.
 - **Atelier de massage pour bébé** les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30, dès le 2 février, coût* : 55 \$/série de 5 rencontres.
 - **Café-rencontre de soir / parents d'enfants 0-18 ans**, de 19 h à 21 h, selon la demande. Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent! Gratuit.
 - **Groupe support pour les parents d'enfants vivant avec un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H).** Deux rencontres durant l'année, selon le besoin, de 19 h à 21 h. Les parents sont invités à nous partager les sujets qui les intéressent. Gratuit.
 - **Entraide Parents, Parents d'ados, une traversée :** Groupes de parents d'enfants de 12 à 17 ans en soirée de 19 h à 21 h 30, le premier mercredi de chaque mois à compter du 1^{er} février. Ces ateliers visent à supporter et outiller les parents dans leur rôle d'éducateur et favorisent l'entraide parentale.
 - **Sa-me-di d'être avec toi!** Activités ludiques, sportives et récréatives parents/enfants le samedi matin, 2 fois par année.
- * Toutes les activités portant l'étoile nécessitent une inscription à l'avance.**
- À noter que les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts.
N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet!**
- Les dates de début des sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet**
- L'équipe de La Maison de la Famille-MRC Bonaventure vous invite à venir vous ressourcer et partager votre couleur!**
105, avenue Grand-Pré, local 104
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
www.mfbonaventure.org
- Pour information supplémentaire, pour recevoir nos activités par courriel ou pour inscription : 418 534-4449**
mdfanimation@navigue.com
- Pour rejoindre la coordination :
amigobonaventure@navigue.com